



## DIFFUSION SELECTIVE DE L'INFORMATION



*DSI Electronique double n°744-745 du 30 juillet au 12 aout 2018*

ISSN -1737 5703

## Sommaire

### Veille Technologique

La plus importante centrale intégrée polyvalente de recyclage électronique et de récupération des agents réfrigérants «CLEANTECH» .....	2
Vertua© : une nouvelle gamme de bétons bas carbone .....	3
Décision d'exécution (UE) 2018/1147 de la commission du 10 août 2018 établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour le traitement des déchets .....	3

### Lecture Recommandée

Gestion des eaux pluviales à Roanne: une démarche globale exemplaire .....	3
--	---



## VEILLE TECHNOLOGIQUE Par Lobna ZOUAOUI,

Chargée de Veille – [veille@citet.nat.tn](mailto:veille@citet.nat.tn)

- ***La plus importante centrale intégrée polyvalente de recyclage électronique et de récupération des agents réfrigérants «CLEANTECH»***

**Extraits :** «... Soutenu par l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) et basé sur des technologies suisses, ce projet de 120 millions de dirhams est l'un des plus importants investissements directs dans le domaine de la gestion environnementale aux ÉAU. L'exploitation a commencé cette année, la première phase mettant en œuvre des équipements à la pointe de la technologie, capables de **traiter 39 000 tonnes de déchets électroniques annuellement**. L'usine de 21 000 m<sup>2</sup> sera le plus important centre d'expertise en la matière dans toute la région.

Elle prendra en charge toutes sortes de matériel électrique et électronique en fin de vie, allant de l'électroménager aux équipements militaires, en passant par les appareils industriels et commerciaux. Elle recyclera l'électronique grand public aussi bien que les installations industrielles, y compris les déchets spéciaux, comme les bombes aérosols et les ampoules d'éclairage, mais aussi les climatiseurs, les piles et batteries, le matériel informatique et électroménager et les téléphones mobiles. Le centre sera par ailleurs le seul aux ÉAU à récupérer les gaz réfrigérants.

### **Un traitement de recyclage sans eau ni produits chimiques**

La nouvelle usine n'emploiera que le processus dit de «granulation», qui ne nécessite ni eau ni produits chimiques. Les poussières causées par ce processus seront également capturées et traitées. Équipée de nombreux panneaux photovoltaïques, l'usine fonctionnera entièrement à l'énergie solaire.

Mettant en œuvre les plus récentes et performantes technologies, ce projet donnera une impulsion forte au développement durable dans la région», affirme-t-il. « nous avons opté pour une technologie suisse, qui traitera les déchets sans effluents aériens et sans rejets destinés aux décharges.»

Grâce à sa technologie suisse, la plus importante centrale intégrée polyvalente de recyclage électronique et de récupération des agents réfrigérants, dans le monde dépasse les normes de

l'UE ...»- In: *Switzerland Global Entreprise*, le 28 mai 2018. <https://www.s-ge.com/fr/article/actualites/20182-cleantech-middle-east>

- ***Vertua© : une nouvelle gamme de bétons bas carbone***

**Extraits :** «... Vertua© est une nouvelle gamme de bétons à empreinte carbone réduite, lancée pour répondre aux nouvelles exigences du référentiel E+C-. Un vrai défi technique à relever au sein de la filière BTP : des bétons à impact carbone réduit, mais à performance équivalente...

Le béton représente en général entre 30 et 50% de l'indicateur des émissions de gaz à effet de serre des produits de construction et des équipements utilisés (Eges PCE) et entre 15 et 25% des émissions globales. La solution Vertua© permet donc aux acteurs du bâtiment de réduire considérablement leur impact carbone global ...»- In: <https://www.cemex.fr/medias/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse-9-juillet-2018>

- ***Décision d'exécution (UE) 2018/1147 de la commission du 10 août 2018 établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour le traitement des déchets, au titre de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil***

**Extraits :** «... Afin de réduire le risque environnemental associé à la manutention et au transfert des déchets, la MTD consiste à établir et à mettre en œuvre des procédures de manutention et de transfert ...»-In: EUR-Lex : Access to European Union law, le 10 août 2018.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L\\_.2018.208.01.0038.01.FRA&toc=OJ:L:2018:208:TOC](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2018.208.01.0038.01.FRA&toc=OJ:L:2018:208:TOC)



## Lecture Recommandée..

- ***Gestion des eaux pluviales à Roane: une démarche globale exemplaire***

**Extraits :** «... Roannaise de l'eau, syndicat qui gère l'eau de 42 communes autour de Roanne s'est engagé depuis 2009 dans une démarche de gestion intégrée des eaux pluviales. Permettre à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe est le leitmotiv de cette gestion.

Par temps de pluie en zone urbaine, l'eau ruisselle sur les surfaces imperméables (routes, parking, toitures, trottoirs...). On a longtemps collecté ces eaux pluviales chargées de

pollutions et de déchets avec les eaux usées. Lors de grosses pluies, ces eaux mélangées aux eaux usées arrivent en masse dans les stations d'épuration qui ne peuvent assurer leur traitement et elles sont rejetées directement dans les cours d'eau. Dans d'autres cas, ces eaux pluviales sont collectées dans un réseau à part où, au mieux elles sont traitées, et le plus souvent rejetées au cours d'eau sans traitement, ce qui constitue une pollution. Cette gestion des eaux pluviales par « le tout tuyau » trouve aujourd'hui ses limites.

Roannaise de l'eau a mis en place une politique volontariste de gestion « intégrée » des eaux pluviales. Il s'agit de limiter les surfaces imperméables en ville pour permettre à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe.

A Roanne, 20 % des effluents ne sont pas traités par temps de pluie. La réglementation impose de descendre à 5 %. Le coût d'une gestion « classique » est estimé entre 50 à 100 millions d'euros d'investissement. C'est inaccessible pour la collectivité. La gestion intégrée coûte 10 à 100 fois moins cher. Pour respecter la réglementation à un coût supportable, des objectifs ambitieux sont en cours de validation : d'abord il s'agit de déconnecter 150 000 m<sup>3</sup> soit 22 ha de surface imperméabilisée par an.

A travers son Schéma directeur de gestion des eaux pluviales, la collectivité a défini les secteurs à déconnecter du réseau en priorité. A l'échelle de l'agglomération, un groupe d'élus et techniciens se réunit régulièrement pour coordonner ce travail. Des journées de sensibilisation sont également organisées (élus, services techniques, professionnels).

Aujourd'hui, pour tout projet de construction ou d'aménagement de l'existant, Roannaise de l'eau apporte des conseils aux maîtres d'ouvrage pour bien prendre en compte en amont du projet la gestion des eaux pluviales. Des mesures réglementaires inscrites dans le plan local d'urbanisme imposent prioritairement, pour tous les projets d'urbanisation, l'infiltration des pluies.

D'après Daniel Fréchet, président de Roannaise de l'eau: « La difficulté est de ne pas se contenter de réalisations emblématiques mais de généraliser la démarche de gestion alternative des eaux pluviales. Pour réussir, il faut impliquer élus et techniciens de tous les services : voirie, urbanisme, développement économique...et sensibiliser tous les acteurs (aménageurs, urbanistes, architectes, particuliers...) » ...»- In: <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/retours-dexperiences/gestion-des-eaux-pluviales-a-roanne--une-demarche-globale-exem-1.html>

**Pour d'amples informations:** veuillez consulter la vidéo intitulée « **Gestion intégrée des eaux pluviales** »- In: <https://www.youtube.com/watch?v=viEdcgTBfnY>

---

Réalisé par : **Lobna ZOUAOUI**, chargée de veille ✉ [veille@citnet.nat.tn](mailto:veille@citnet.nat.tn)

Vérifié par : **Noura KHIARI**, Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing ✉ [cdi1@citnet.nat.tn](mailto:cdi1@citnet.nat.tn)

Validé par : **Faouzi HAMOUDA**, Directeur de la Documentation et de l'Information ✉ [cdi@citnet.nat.tn](mailto:cdi@citnet.nat.tn)

---

Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.482 / 71.206.647 \* Fax : 00216-71.206.642 \*  <http://www.citnet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : [cdi@citnet.nat.tn](mailto:cdi@citnet.nat.tn). Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.